



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 31.03.2014

L'an deux mille quatorze le quatre avril à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Date d'affichage

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RECOULES, Mr GRIMAL, Mmes PESA, ANGLES, Mr RASKOPF, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mmes HOLLINGER-CHAILLET, THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

**Absent** : Mrs FABRE (excusé), CASTEL.

**N° 14/38**

**Secrétaire** : Mme ANGLES

Objet de la délibération \_\_\_\_\_

**NOMBRE DES  
ADJOINTS**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à la création de 8 postes d'adjoints au Maire.

**5 abstentions**  
*Adopté à la majorité*

VU les articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELEBERE

DECIDE de créer huit postes d'Adjoints et de procéder aussitôt à leur élection.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014  
Jean-Paul RAYNAUD  
Maire,